



Dispositif d'aide aux élèves : Devoirs faits à la carte.

publié le 05/10/2019 - mis à jour le 08/10/2019

En plus du dispositif "devoir faits " qui nécessite une inscription, voir <https://etab.ac-poitiers.fr/coll-rcaillie-saintes/spip.php?article1400>

nous proposons durant la pause méridienne un dispositif **SANS INSCRIPTION** , accessible à tous les élèves, appelé **devoirs faits à la carte**"

DEVOIRS FAITS À LA CARTE
Collège René Caillié

Pour tous les collégiens **VOLONTAIRES !**

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi
À 12h30 ou 13h
Salle 411 (en face du CDI)

Je ne suis pas certain d'avoir réussi à faire mes exercices hier.

À partir de maintenant, j'irai faire mes devoirs **AU COLLÈGE.**

Nous serons **AIDÉS** pour faire nos exercices et réciter nos leçons...

Tu as raison, moi aussi **JE VEUX Y ALLER !**

Bénéficie de l'aide d'un professeur pour tes devoirs



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.